



## Projets supplémentaires groupes à risques 2020-2021 rapport intermédiaire

(Sous-)Commission(s) paritaire(s) concernée(s): CP 332

Organisme responsable: APEF asbl

**Remarque préalable :**

L'APEF asbl est l'organisme responsable du projet et a reçu l'avance de 50% (154.625,35€). Ce montant a été intégralement versé au Fonds social MAE. La gestion financière du projet est de ce fait réalisé au sein de la comptabilité du Fonds social MAE.

## Partie I : les actions et activités menées

### Action/Activité 1:

|   |  |
|---|--|
| 1 | <p><u>L'action/activité planifiée et l(es) objectif(s) y afférent(s) (+ groupe cible et nombre de participants)</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Description de l'action/l'activité :</b><br/><i>Il s'agit de promouvoir et de soutenir la formation en alternance au sein des institutions relevant de la CP 332. Toutes les filières de formation sont concernées (par exemple : auxiliaire administratif et d'accueil, agent d'éducation, cuisinier de collectivité). La formation en alternance permet aux jeunes d'obtenir une expérience professionnelle durable, une rémunération et une qualification reconnue.</i></li></ul> <p><i>Différents modes d'actions sont prévus :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>la communication concernant le projet aux institutions, aux centres d'information et de formation</i></li><li>• <i>la conception et la diffusion de bonnes pratiques concernant l'insertion des jeunes et la collaboration entre institution et centre de formation</i></li><li>• <i>l'accompagnement (coaching) des institutions intéressées tout au long de la formation du jeune</i></li><li>• <i>le soutien à la collaboration entre les centres de formation et les institutions</i></li><li>• <i>le financement du coût salarial du jeune (engagé via un contrat de travail ou un contrat d'alternance)</i></li><li>• <i>le financement du temps de travail du tuteur (en ce compris la compensation du temps passé en formation)</i></li><li>• <i>l'organisation de formations pour les tuteurs et pour les jeunes</i></li><li>• <i>l'organisation d'accompagnements pour les tuteurs (échanges de pratiques) et pour les jeunes (job coaching)</i></li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Objectif:</b><br/><i>Faciliter l'insertion et la qualification des jeunes dans la formation en alternance (CEFA e.a.)</i></li><li>• <b>Groupe(s) cible(s):</b><br/><i>Jeunes moins de 26 ans dans un régime de formation en alternance</i></li><li>• <b>Nombre total de participants que l'on espère atteindre (par groupe cible):</b><br/>2</li></ul> |
| 2 | <p><u>L'action/activité réalisée</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Communication concernant le projet aux institutions via newsletter et réunion d'information</i></li><li>• <i>Diffusion de bonnes pratiques concernant l'insertion des jeunes et la collaboration entre institution et centre de formation</i></li><li>• <i>Réception des candidatures concernant le financement des jeunes</i></li><li>• <i>Suivi administratif et financier des demandes</i></li><li>• <i>Financement du coût salarial du jeune (engagé via un contrat de travail)</i></li></ul>  |

|   |  |
|---|--|
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Financement du temps de travail du tuteur</i></li> <li>• <i>Organisation de formations pour les tuteurs</i></li> <li>• <i>Préparation d'ateliers et d'outils concernant le tutorat de formation en alternance (entre août 2020 et juin 2021)</i></li> <li>• <i>Organisation d'ateliers concernant la formation en alternance (entre décembre 2020 et juin 2021)</i></li> <li>• <i>Organisation d'accompagnements pour les tuteurs (échanges de pratiques)</i></li> </ul>   |
| 3 | <p><u>Le taux de réalisation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>le nombre de jeunes atteints directement par les projets : 3</i></li> <li>• <i>s'il s'agit d'un parcours que les jeunes devaient réaliser, il convient de mentionner tant le nombre de jeunes qui ont participé (3) que le nombre de jeunes ayant réalisé le parcours jusqu'au bout (1)</i></li> <li>• <i>caractéristiques du profil des participants : sexe (2 femmes/1 homme), degré de scolarisation : inférieur au CESS</i></li> </ul>  |
| 4 | <p><u>Le budget prévu (lors de la demande) et le budget utilisé</u></p> <p><u>Budget prévu :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Relevé budgétaire détaillé/ventilé :<br/> <b>Budget</b> pour 2 jeunes (2 tuteurs) pendant 12 mois durant les deux années 2020-2021 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Salaire mi-temps = 1.000€ par mois X 12 mois X 2 jeunes = 24.000€</li> <li>• Tutorat = <ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de travail de tuteur : 200€ par mois X 12 mois X 2 jeunes = 4.800€</li> <li>• Frais de formation de tuteur : 400€ (4 jours) par tuteur X 2 tuteurs = 800€</li> <li>• Temps de travail de suivi de formation et de participation à des réunions d'échanges = 5 jours X 8h X 25€ X 2 tuteurs = 2.000€</li> </ul> </li> <li>• Job coaching du jeune (dont accompagnement à la recherche d'emploi) = 400€ X 2 jeunes = 800 €</li> <li>• Temps de travail (gestion de projets et partenariats; communication et coaching; gestion administrative et financière) = 7,5% ETP X 80.000€ X 2 ans = 12.000€</li> <li>• Frais de fonctionnement et de communication = 1.600€</li> <li>• TOTAL = 46.000€</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Budget réalisé :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Relevé budgétaire détaillé/ventilé :<br/> <b>Budget</b> pour 3 jeunes de janvier 2020 à juin 2021 (coût salarial à mi-temps): 38.179,92 €<br/> <b>Temps de travail</b> = 15% de 0,4 ETP = 8.938,99 €<br/> <b>0,4 ETP</b> = moyenne des ETP dédiés aux projets pendant 18 mois</li> </ul> <p><b>TOTAL = 47.118,91 €</b></p> |
| 5 | <p><u>La sortie vers un emploi (si d'application)</u></p> <p>/</p>   |
| 6 | <p><u>Les circonstances</u> qui ont entraîné la non-réalisation de l'objectif visé (si d'application)</p>  |

## Action/Activité 2:

|   |   |
|---|---|
| 1 | <p><u>L'action/activité planifiée et l(es) objectif(s) y afférent(s) (+ groupe cible et nombre de participants)</u></p> <p>Il s'agit de soutenir l'accompagnement formatif (tutorat) des institutions envers les jeunes engagés et de permettre aux jeunes d'acquérir via le tutorat et via des formations complémentaires les compétences nécessaires à une insertion durable ('soft skills' – attitudes professionnelles et diverses compétences techniques, par exemple secourisme, animation).</p> <p>Différentes modalités de soutien sont prévues :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• la communication concernant le projet aux institutions</li><li>• la conception et la diffusion de bonnes pratiques concernant l'insertion des jeunes et la collaboration entre institution et centre de formation</li><li>• l'accompagnement (coaching et accompagnement d'équipe) des institutions intéressées tout au long de l'insertion du jeune</li><li>• le soutien à la mise en place d'un tutorat organisé au sein des institutions : le financement du temps de travail du tuteur (en ce compris la compensation du temps passé en formation)</li><li>• l'organisation de formations pour les tuteurs et pour les jeunes</li><li>• l'organisation d'accompagnements pour les tuteurs (échanges de pratiques) et pour les jeunes (job coaching)</li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>• Objectifs :<ul style="list-style-type: none"><li>• Outiller les institutions dans l'accueil, la formation et l'accompagnement de jeunes</li><li>• Consolider l'insertion des jeunes dans l'emploi</li></ul></li><li>• Groupe(s) cible(s) :<ul style="list-style-type: none"><li>• Jeunes de moins de 26 ans sous contrat de travail durant leur première année de contrat et qui était demandeur d'emploi au préalable</li><li>• Jeunes en stage de transition</li><li>• Jeunes de moins de 26 ans engagés dans un PFI, FPI, FPIE</li><li>• Jeunes de moins de 26 ans qui réintègrent le marché de l'emploi après une interruption d'au moins une année</li><li>• Jeunes de moins de 26 ans avec une aptitude réduite au travail</li></ul></li><li>• Nombre total de participants que l'on espère atteindre (par groupe cible) :<br/>30</li></ul> |
| 2 | <p><u>L'action/activité réalisée</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Diffusion des modalités de soutien au temps de travail de tutorat au début 2020</li><li>• Diffusion d'une première offre de formations au tutorat en janvier 2020</li><li>• Rédaction, mise en page, impression et diffusion d'un guide pour le tutorat en CP332</li><li>• Recueil de besoins en formations pour les tuteurs et pour les jeunes via focus group (14 janvier 2020), enquête et sollicitations des partenaires sociaux</li><li>• Elaboration et envoi d'un cahier des charges concernant des ateliers, journées thématiques et échanges de pratiques (avril 2020)</li></ul>  |

|   |   |
|---|---|
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélection des offres reçues et mise sur pied d'un catalogue de formations et d'une action intégrée concernant le tutorat des jeunes travailleurs (accompagnement d'équipes sur site, échanges de pratiques, financement du temps de travail de participation aux actions formatives concernant le tutorat, élaboration et diffusion de bonnes pratiques) – juillet à septembre 2020</li> <li>• Planification des offres (de juillet 2020 à mai 2021 : planning et modalités plusieurs fois revus en fonction de l'évolution de la crise sanitaire)</li> <li>• Informations concernant l'action intégrée de août à décembre 2020 (newsletter, séances d'info, contacts personnalisés)</li> <li>• Réception des candidatures à l'action intégrée de novembre 2020 à février 2021</li> <li>• Soutien à la mise en place des différentes modalités à partir de février 2021</li> <li>• Diffusion en mai 2021 des premiers ateliers organisés en juin 2021</li> <li>• Suivi administratif et financier des demandes</li> </ul>  |
| 3 | <p><u>Le taux de réalisation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Nombre de jeunes avec un tutorat financé : 3</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>3 jeunes bénéficiant d'un tutorat durant leur première année de contrat de travail avec une embauche de tutorat: 2 dossiers EVOLUTIO</i></li> <li>• <i>3 femmes ayant au maximum le CESS</i></li> </ul> </li> <li>• <i>Nombre de formations sur site: 1</i></li> <li>• <i>Nombre de demandes de financement de temps de travail de formation au tutorat: 3</i></li> <li>• <i>Nombre d'accompagnements d'équipe: 7</i></li> <li>• <i>Mise en place de partage de pratiques : 1</i></li> <li>• <i>Ateliers organisés avant le 30 juin 2021: 2</i></li> </ul>  |
| 4 | <p><u>Le budget prévu (lors de la demande) et le budget utilisé</u></p> <p><b>Budget prévu :</b></p> <p><b>Budget</b> pour 30 jeunes (12 tuteurs) pendant 6 mois en moyenne les deux années 2020-2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tutorat =       <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Temps de travail de tuteur : 200€ par mois X 6 mois X 30 jeunes = 36.000€</li> <li>▪ Frais de formation de tuteur : 400€ (4 jours) par tuteur X 12 tuteurs = 4.800€</li> <li>▪ Frais de formation sur site (équipe concernée par le tutorat) concernant le tutorat des jeunes = 3 institutions X 20h X 100€/h = 6.000€</li> <li>▪ Temps de travail de suivi de formation et de participation à des réunions d'échanges = 5 jours X 8h X 25€ X 12 tuteurs = 12.000€</li> </ul> </li> <li>• Frais de formation des jeunes = 5 jours X 100€ X 30 jeunes = 15.000€</li> <li>• Job coaching du jeune (dont accompagnement à la recherche d'emploi) = 400€ X 30 jeunes = 12.000 €</li> <li>• Temps de travail (gestion de projets et partenariats; communication et coaching; gestion administrative et financière) = 20% ETP X 80.000€ X 2 ans = 32.000€</li> <li>• Frais de fonctionnement et de communication = 10.000€</li> <li>• <b>TOTAL = 125.300€</b></li> </ul> <p><b>Budget réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Temps de travail de tuteur : 2.950€</li> <li>▪ Frais de formation et accompagnement sur site : 10.009,47€</li> </ul> |

|   |   |
|---|---|
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Temps de travail de suivi de formation et de participation à des réunions d'échanges : 3.000€</li> <li>▪ Animation de réunions d'échanges de pratiques (intervision) : 10.000€</li> <li>▪ Temps de travail 65% de 40% ETP en moyenne pendant 18 mois = 38.735,63 €</li> <li>▪ Frais de communication = 2.852,15€</li> <li>• <b>TOTAL = 67.547,26 €</b></li> </ul>  |
| 5 | <p><u>La sortie vers un emploi</u> (<i>si d'application</i>)</p> <p>/</p>   |
| 6 | <p><u>Les circonstances</u> qui ont entraîné la non-réalisation de l'objectif visé (<i>si d'application</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La situation sanitaire entre mars 2020 et juin 2021 : retard dans la mise en place de l'action intégrée (délais importants pour réceptionner les candidatures) ; report de l'organisation des ateliers vu l'impossibilité d'organisation en présentiel et les incertitudes quant à la levée de cette restriction ; contexte peu favorable à la sensibilisation des institutions à la mise en place d'un tutorat organisé avec embauche</li> <li>• Le départ d'une chargée de projets fin août 2020 (remplacement en juin 2021)</li> </ul> |

## Action/Activité 3:

### 1 L'action/activité planifiée et l(es) objectif(s) y afférent(s) (+ groupe cible et nombre de participants)

- **Description de l'action/l'activité :**

Il s'agit de soutenir l'accompagnement formatif (tutorat) des institutions envers les jeunes stagiaires permettant à ceux-ci d'acquérir les compétences nécessaires à la réussite de leur formation et de leur qualification et ainsi contribuer à une insertion durable.

Il s'agit aussi d'améliorer la collaboration entre les institutions et les écoles via l'organisation de formations et d'échanges et le soutien à la présence des enseignants au sein des institutions.

Toutes les filières de formation sont concernées (via l'enseignement obligatoire ou de promotion sociale), principalement de niveau secondaire (éducateur, puéricultrice, animateur, auxiliaire de l'enfance) mais aussi de niveau supérieur (en promotion sociale si le stagiaire est demandeur d'emploi : éducateur spécialisé, assistant social...).

Différentes modalités de soutien sont prévues :

- la communication concernant le projet aux institutions
- la conception et la diffusion de bonnes pratiques concernant l'insertion des jeunes et la collaboration entre institution et centre de formation
- l'accompagnement (coaching) des institutions intéressées tout au long de l'insertion du jeune
- le soutien à la mise en place d'un tutorat organisé au sein des institutions : le financement du temps de travail du tuteur (en ce compris la compensation du temps passé en formation)
- le soutien à l'accompagnement des jeunes via les enseignants au sein des institutions
- l'organisation de formations croisées (et d'échanges de pratiques) pour les tuteurs et pour les enseignants
- la sensibilisation des jeunes au secteur de la CP 332

- **Objectifs :**

- améliorer l'accompagnement formatif (tutorat) des jeunes en stage
- améliorer la collaboration entre les institutions et les écoles

- **Groupe(s) cible(s) :**

- Jeunes de moins de 26 ans qui suivent un enseignement de plein exercice, à l'exception des formations menant au grade de bachelier ou de master.
- Jeunes de moins de 26 ans demandeurs d'emploi qui suivent un enseignement de promotion sociale

- **Nombre total de participants que l'on espère atteindre (par groupe cible) : 200**

|   |   |
|---|---|
| 2 | <p><u>L'action/activité réalisée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise au point des modalités de participation au projet</li> <li>• Communication concernant le projet aux institutions (juin et septembre 2020 ; juin 2021)</li> <li>• Gestion des demandes et suivi administratif et financier</li> <li>• Diffusion de bonnes pratiques concernant l'insertion des jeunes et la collaboration entre institution et centre de formation</li> <li>• Accompagnement (coaching) des institutions intéressées tout au long de l'insertion du jeune avec lien avec l'ULiège</li> <li>• Promotion de la validation des compétences des tuteurs (e.a. via matinée d'information le 18 mars 2021 avec le CVDC)</li> <li>• Organisation et diffusion d'échanges de bonnes pratiques (focus group le 12 octobre 2020 ; journée thématique le 20 mai 2021)</li> <li>• Sensibilisation des directions d'écoles et des réseaux de l'enseignement concernant le projet (e.a. via rencontre avec les directions le 4 mars 2021)</li> <li>• Soutien à la mise en place d'un tutorat organisé au sein des institutions : le financement du temps de travail du tuteur (en ce compris la compensation du temps passé en formation)</li> <li>• Organisation d'évaluations concernant le projet et diffusion lors de réunions d'info ou de pilotage</li> </ul>   |
| 3 | <p><u>Le taux de réalisation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>le nombre de jeunes atteints directement par les projets : 18</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>18 jeunes en formation de puériculture en stage au sein d'une institution</i></li> </ul> </li> <li>• <i>s'il s'agit d'un parcours que les jeunes devaient réaliser, il convient de mentionner tant le nombre de jeunes qui ont participé que le nombre de jeunes ayant réalisé le parcours jusqu'au bout : tous les jeunes</i></li> <li>• <i>caractéristiques de profil des participants : 18 femmes, degré de scolarisation : inférieur au CESS</i></li> </ul>  |
| 4 | <p><u>Le budget prévu (lors de la demande) et le budget utilisé</u></p> <p><u>Budget prévu</u></p> <p><b>Budget</b> pour 200 jeunes (25 tuteurs) pendant 120 périodes (100h) en moyenne les deux années 2020-2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tutorat = <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Temps de travail de tuteur : 1,5€ par période de 50 minutes X 120 périodes X 200 jeunes = 36.000€</li> <li>▪ Frais de formation de tuteur : 400€ (4 jours) par tuteur X 25 tuteurs = 10.000€</li> <li>▪ Frais de formation sur site (équipe concernée par le tutorat) concernant le tutorat des jeunes = 4 institutions X 20h X 100€/h = 8.000€</li> <li>▪ Temps de travail de suivi de formation et de participation à des réunions d'échanges = 5 jours X 8h X 25€ X 25 tuteurs = 25.000€</li> </ul> </li> <li>• Frais de formations croisées = 2 jours X 1000€ X 4 formations = 8.000€</li> <li>• Frais d'accompagnement des enseignants au sein des institutions = 5.000€</li> <li>• Temps de travail (gestion de projets et partenariats; communication et coaching; gestion administrative et financière) = 22,5% ETP X 80.000€ X 2 ans = 36.000€</li> <li>• Frais de fonctionnement et de communication = 10.000€</li> <li>• <b>TOTAL = 138.000€</b></li> </ul> <p><u>Budget utilisé</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Temps de travail de tuteur = 750€ (= avance ; solde établi en septembre 2021)</li> </ul> |



|   |  |
|---|--|
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Frais de formation de tuteur : 1.200€</li> <li>▪ Temps de travail de suivi de formation et de participation à des réunions d'échanges : 4.896,24€</li> <li>▪ Temps de travail = 20% de 0,4ETP en moyenne = 11.918,66 €</li> <li>▪ Frais de communication = 363,00€</li> <li>• <b>TOTAL = 19.127,90€</b></li> </ul>  |
| 5 | <u>La sortie vers un emploi (si d'application)</u><br>/  |
| 6 | <u>Les circonstances qui ont entraîné la non-réalisation de l'objectif visé (si d'application)</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La situation sanitaire entre mars 2020 et juin 2021 : réticence des institutions à accueillir des stagiaires et à envisager de nouvelles collaborations, retard dans la diffusion de l'invitation à participer ; report au printemps 2021 des événements prévus au printemps 2020; impossibilité d'organisation des événements en présentiel</li> <li>• La majorité des partenariats entre écoles et institutions concernant l'accueil des stagiaires ont été financés sur les budgets propres des Fonds MAE et ASSS dans le cadre de leurs obligations en faveur des groupes à risque</li> <li>• Les décomptes liés à l'année scolaire 2020-2021 sont établis en septembre 2021 ; sont mentionnés plus haut seulement les avances concernant le temps de travail des tuteurs</li> <li>• Le départ d'une chargée de projets fin août 2020 (remplacement en juin 2021)</li> </ul> |

## Conclusion

### ❖ Nombre total de jeunes atteints :

24 jeunes

23 femmes ; 1 homme

21 < au CESS ; 3 = CESS

### ❖ Budget prévu total et budget déjà utilisé :

|                 | Prévu               | Utilisé             |
|-----------------|---------------------|---------------------|
| <u>Projet 1</u> | 46.000€             | 47.118,91€          |
| <u>Projet 2</u> | 125.300€            | 67.547,26 €         |
| <u>Projet 3</u> | 138.000€            | 19.127,89 €         |
| <u>TOTAL</u>    | <b>309.300,00 €</b> | <b>133.794,06 €</b> |

### ❖ Sortie vers le travail (si d'application) : /

### ❖ Impact intermédiaire du projet :

À part le projet 1 visant le financement de jeunes en alternance où un jeune a pu aller au bout de sa formation en septembre 2020, il est trop tôt pour établir l'impact du projet sur les institutions et sur les jeunes visés.